



Pekuakamiulnuatsh  
Takuhikan

X1 102 011 U25

Procès-verbal de la réunion spéciale de Pekuakamiulnuatsh Takuhikan tenue à la salle communautaire, 77, rue Uapakalu à Mashteuiatsh, le lundi 27 février 2017 de 11 h 40 à 11 h 50.

SONT PRÉSENTS : M. Gilbert Dominique, chef  
M<sup>me</sup> Marjolaine Étienne, vice-chef (11 h 45 à 11 h 50)  
M. Patrick Courtois, conseiller  
M. Jonathan Germain, conseiller  
M<sup>me</sup> Julie Rousseau, conseillère  
M. Sylvain Nepton, greffier par intérim

SONT ABSENTS : M. Stéphane Germain, vice-chef  
M. Charles-Édouard Verreault, conseiller (congé annuel)  
M<sup>me</sup> Louise Nepton, directrice générale (congé maladie)  
M<sup>me</sup> Josée Buckell, greffière (congé maladie)

ORDRE DU JOUR :

1. Ouverture de la réunion
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Développement des ressources humaines et administration
  - 3.1 Demande d'allocation budgétaire 2017-2018
4. Infrastructures et services publics
  - 4.1 Planification annuelle des immobilisations 2017-2018
5. Économie, emploi et partenariats stratégiques
  - 5.1 Projets de développement économique et communautaire budget 2017-2018
6. Santé et mieux-être collectif
  - 6.1 Financement RLS activités physiques
7. Levée de la réunion

# RÉUNION SPÉCIALE PEKUAKAMIULNUATSH TAKUHIKAN

## 1. OUVERTURE DE LA RÉUNION

Le chef Dominique assume la présidence de la réunion. Le quorum étant atteint, la réunion est officiellement ouverte.

## 2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Proposé par M. Jonathan Germain  
Appuyé de M. Patrick Courtois  
Adopté à l'unanimité

## 3. DÉVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES ET ADMINISTRATION

### 3.1 DEMANDE D'ALLOCATION BUDGÉTAIRE 2017-2018

#### RÉSOLUTION N° 6629

CONSIDÉRANT que Pekuakamiulnuatsh Takuhikan, dans sa démarche d'autonomie, entend assurer une saine gouvernance et une gestion efficace et transparente des affaires et des biens de la Première Nation des Pekuakamiulnuatsh;

CONSIDÉRANT que Pekuakamiulnuatsh Takuhikan a comme orientations et priorités d'offrir des programmes et des services de qualité accessible tout en s'assurant de leur amélioration continue afin de répondre aux besoins des Pekuakamiulnuatsh;

CONSIDÉRANT que l'allocation budgétaire annuelle est déposée au Conseil des élus par l'ensemble des unités administratives et du bureau politique dans le but de faire autoriser les crédits requis pour la livraison des programmes et services ainsi que pour la gouvernance;

CONSIDÉRANT que les crédits déterminent les sommes maximales que les unités administratives sont autorisées à engager au cours d'un exercice financier;

CONSIDÉRANT que l'allocation budgétaire requise pour la gouvernance et la livraison de l'ensemble des programmes et services de Pekuakamiulnuatsh Takuhikan pour l'année financière 2017-2018 est de 44 913 318 \$ réparti comme suit :

## RÉUNION SPÉCIALE PEKUAKAMIULNUATSH TAKUHIKAN

---

- Conseil des élus : 863 709 \$;
- Direction générale : 509 082 \$;
- Coordination du développement de l'autonomie gouvernementale : 1 686 463 \$;
- Économie, emploi et partenariats stratégiques : 3 636 931 \$;
- Patrimoine et culture : 759 086 \$;
- Droits de protection du territoire : 1 998 152 \$;
- Développement des relations humaines et administration : 2 260 066 \$;
- Santé et mieux-être collectif : 12 296 174 \$;
- Éducation et main-d'œuvre : 13 979 515 \$;
- Infrastructures et services publics : 6 924 140 \$.

CONSIDÉRANT qu'une part importante des revenus de Pekuakamiulnuatsh Takuhikan provient de transferts gouvernementaux et que ceux-ci sont insuffisants pour rencontrer les obligations de Pekuakamiulnuatsh Takuhikan;

CONSIDÉRANT que l'allocation budgétaire pour l'exercice financier 2017-2018 prévoit un manque à gagner de l'ordre de 260 533 \$;

CONSIDÉRANT que l'ensemble des unités administratives a le mandat de poursuivre les recherches de financement et de réduire les dépenses afin d'atteindre le déficit zéro;

CONSIDÉRANT que des enjeux financiers majeurs peuvent impacter à la hausse le manque à gagner.

IL EST RÉSOLU d'approuver la demande d'allocation budgétaire pour l'exercice financier 2017-2018 pour un montant total de 44 913 318 \$;

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU de poursuivre les efforts pour atteindre le déficit zéro pour l'exercice financier se terminant le 31 mars 2018;

IL EST FINALEMENT RÉSOLU de sécuriser le manque à gagner de 260 533 \$, par le fonds réservé aux déficits d'opérations de Pekuakamiulnuatsh Takuhikan inclus dans les Fonds autonomes.

Proposée par M. Patrick Courtois  
Appuyée de M<sup>me</sup> Julie Rousseau  
Adoptée à l'unanimité

# RÉUNION SPÉCIALE PEKUAKAMIULNUATSH TAKUHIKAN

---

## 4. INFRASTRUCTURES ET SERVICES PUBLICS

### 4.1 PLANIFICATION ANNUELLE DES IMMOBILISATIONS 2017-2018

#### RÉSOLUTION N° 6630

CONSIDÉRANT que Pekuakamiulnuatsh Takuhikan, dans sa démarche d'autonomie, entend assurer une saine gouvernance et une gestion efficace et transparente des affaires et des biens de la Première Nation des Pekuakamiulnuatsh;

CONSIDÉRANT que Pekuakamiulnuatsh Takuhikan a comme orientation et priorité d'offrir des programmes et services de qualité accessibles, tout en s'assurant de leur amélioration continue afin de répondre aux besoins des Pekuakamiulnuatsh;

CONSIDÉRANT que Pekuakamiulnuatsh Takuhikan doit assurer la pérennité des infrastructures publiques de la communauté, par leur développement et un entretien régulier et rigoureux, de façon à ce que celles-ci soient fonctionnelles et sécuritaires pour la population;

CONSIDÉRANT que la planification quinquennale des immobilisations 2016-2021 a été approuvée par le Conseil des élus de Pekuakamiulnuatsh Takuhikan le 4 février 2016;

CONSIDÉRANT que la planification annuelle des immobilisations 2017-2018 est nécessaire pour identifier les priorités des projets à réaliser;

CONSIDÉRANT que le budget de base en immobilisations pour 2017-2018 est de 1 246 653 \$ et un report de 80 000 \$ totalisant 1 326 653 \$;

CONSIDÉRANT que toutes les unités administratives de Pekuakamiulnuatsh Takuhikan ont le mandat de poursuivre les recherches de financement.

IL EST RÉSOLU d'approuver la planification annuelle des immobilisations 2017-2018 au montant de 1 326 653 \$;

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU d'autoriser la direction – Infrastructures et services publics à identifier les projets à être réalisés selon la priorité 1, soit les projets essentiels et urgents du point de vue technique et selon la priorité 2, soit les projets importants mais non urgents tels que présentés dans la planification annuelle 2017-2018, et ce, en fonction des fonds disponibles.

Proposée par M<sup>me</sup> Julie Rousseau  
Appuyée de M. Jonathan Germain  
Adoptée à l'unanimité

## 5. ÉCONOMIE, EMPLOI ET PARTENARIATS STRATÉGIQUES

### 5.1 PROJETS DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET COMMUNAUTAIRE BUDGET 2017-2018

#### RÉSOLUTION N° 6631

CONSIDÉRANT que Pekuakamiulnuatsh Takuhikan, dans sa démarche d'autonomie, entend assurer une saine gouvernance et une gestion efficace et transparente des affaires et des biens de la Première Nation des Pekuakamiulnuatsh;

CONSIDÉRANT que Pekuakamiulnuatsh Takuhikan a comme priorité d'assurer une croissance de ses revenus autonomes et de privilégier la diversification de sa base économique;

CONSIDÉRANT que Pekuakamiulnuatsh Takuhikan désire assurer la création d'emplois stables, bien rémunérés et de soutenir le développement des compétences, de l'employabilité et de l'entrepreneuriat;

CONSIDÉRANT que la direction – Économie, emploi et partenariats stratégiques a procédé à la mise à jour des projets de développement économique et communautaire en tenant compte des orientations et priorités 2013-2017 adoptées par le Conseil des élus;

CONSIDÉRANT que chaque projet devra faire l'objet d'une présentation au Conseil des élus pour l'approbation du budget nécessaire à sa réalisation.

# RÉUNION SPÉCIALE PEKUAKAMIULNUATSH TAKUHIKAN

IL EST RÉSOLU d'approuver la planification « Projets de développement économique et communautaire – Budget 2017-2018 ».

Proposée par M<sup>me</sup> Marjolaine Étienne  
Appuyée de M. Patrick Courtois  
Adoptée à l'unanimité

## 6. SANTÉ ET MIEUX-ÊTRE COLLECTIF

### 6.1 FINANCEMENT RLS ACTIVITÉS PHYSIQUES

#### RÉSOLUTION N° 6632

CONSIDÉRANT que Pekuakamiulnuatsh Takuhikan, dans sa démarche d'autonomie, considère fondamental le développement des activités de loisirs et de sports dans la communauté de Mashteuiatsh;

CONSIDÉRANT que Pekuakamiulnuatsh Takuhikan désire contribuer à la promotion des saines habitudes de vie par, entre autres, un mode de vie actif des Pekuakamiulnuatsh;

CONSIDÉRANT qu'il est important de rendre accessible la pratique d'activités physiques extérieures pour l'ensemble des Pekuakamiulnuatsh;

CONSIDÉRANT que le projet Nitu papumuhtan a pour objectif de faire découvrir la randonnée pédestre aux Pekuakamiulnuatsh sur Nitassinan.

IL EST RÉSOLU d'autoriser la direction – Santé et mieux-être collectif à déposer une demande d'aide financière dans le cadre du Programme Projet Découverte plein air 2017 d'un montant de 1 800 \$ pour le projet Nitu papuamuhtan;

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU de désigner la direction - Santé et mieux-être collectif comme signataire de l'entente et de tout autre document relatif à ce projet.

Proposée par M. Jonathan Germain  
Appuyée de M<sup>me</sup> Julie Rousseau  
Adoptée à l'unanimité

## RÉUNION SPÉCIALE PEKUAKAMIULNUATSH TAKUHIKAN

---

### 7. LEVÉE DE LA RÉUNION

Levée de la réunion à 11 h 50, proposée par M<sup>me</sup> Marjolaine Étienne, appuyée par M. Jonathan Germain et adoptée à l'unanimité.

Le greffier par intérim,



Sylvain Nepton